

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-six septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAULNOT, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. GAUSSIN Christian, maire.

Présents : CARISEY Nicolas - DARD Didier, DONZE Philippe, DOUMER Sonia, GAUSSIN Christian, GOSZKA Gilles, GOUSSET Claudine, LEMAZO Karine, LOMBARDET Christophe, RIBIERE Jean-François, ROPP Michèle.

Absents : BARAFFE Jean Pierre (excusé) - BARI Pierre - BION Arlette - SAINT DIZIER Charline.

Secrétaire de séance : GOSZKA Gilles (unanimité)

1. Redevance France Telecom :

Présentation du montant de la redevance de France Telecom dû à la commune pour l'année 2013. Ce montant s'élève à 586,83 euros HT.

Acceptation à l'unanimité 11 VOIX/11

2. Décision modificative budget eau et budget communal :

FONCTIONNEMENT BUDGET EAU insuffisance de crédits au chapitre 011

D 615/011 - entretien et réparations:	+ 6 700.00 €
Augmentation sur crédits ouverts :	+ 6 700.00 €
D 66111/66 - intérêts emprunts :	- 1 600.00 €
Diminution sur crédits ouverts :	- 1 600.00 €
TOTAL	+ 5 100.00 €
R 7011/70 - vente eau :	+ 5 100.00 €
Augmentation sur crédits ouverts :	+ 5 100.00 €
TOTAL	+ 5 100.00 €

INVESTISSEMENT BUDGET EAU AEP cimetière

D 2156/21 - matériel spécifique :	+ 16 300.00 €
Augmentation sur crédits ouverts :	+ 16 300.00 €
R 1641-16 - emprunts :	+ 16 300.00 €
Augmentation sur crédits ouverts :	+ 16 300.00 €

Adopté à l'unanimité 11 VOIX/11

INVESTISSEMENT BUDGET COMMUNAL Modification des investissements suite travaux d'électrification SIED70

D 21534/041 - réseaux électrification :	+ 30 850.00 €
Augmentation sur crédits ouverts :	+ 30 850.00 €
R 13258/041 - subv. autres groupements :	+ 14 550.00 €
R 1328/041 - subv. autres :	+ 16 300.00 €
Augmentation sur crédits ouverts :	+ 30 850.00 €
D 2134/21 à réseaux d'électrification :	+ 34 100.00 €
Augmentation sur crédits ouverts :	+ 34 100.00 €
R 1323/13 : départements	+ 34 100.00 €
Augmentation sur crédits ouverts :	+ 34 100.00 €

Adopté à l'unanimité 11 VOIX/11

3. Acquisition terrains pour détournement des eaux pluviales bassin versant de la rue blanc :

Pour clore le dossier du détournement des eaux pluviales du bassin versant de la rue du blanc, besoin de faire l'acquisition des terrains ci-dessous :

27 ca pris sur la parcelle ZK133 appartenant à l'indivision BION

1a15ca pris sur la parcelle ZK21 appartenant à l'indivision BION

1a33ca pris sur la parcelle ZK20 appartenant à M. Philippe BERARD

1a96ca pris sur la parcelle ZK19 appartenant à M ; Fabien UTTEWILLER

Le prix du mètre carré est fixé à 0.23 € (comme l'estimation domaniale)

Les frais de géomètre et de notaire seront supportés par la commune.

Adopté à l'unanimité 11 VOIX/11

4. Crédit-bail véhicule :

Le contrat de location arrivant à échéance en novembre 2014, proposition de remplacement du NEMO essence de la commune.

Proposition de remplacement par un véhicule de type Citroën BERLINGO ou Peugeot PARTNER

Proposition de budget mensuel maximum de 220,00€ HT sur 48 mois.

Adopté à l'unanimité 11 VOIX/11

5. Affouage :

Proposition de délégation de l'organisation de l'affouage à l'ONF (préparation des lots) afin de libérer les employés municipaux et les membres du conseil. Cette prestation s'élève à 2 320 € H.T.

Adopté à 10 voix pour et 1 voix contre (G. GOSZKA)

Proposition de répercution du tarif sur le prix du stère, soit une augmentation de 3,10€ Le stère passe à 9,60€ au lieu de 6,50€

Adopté à 10 voix pour et 1 abstention (K. LEMAZO)/

Adoption du règlement de l'affouage, identique à l'année précédente en intégrant le nouveau prix du stère.

Adopté à 10 voix pour et 1 abstention (K. LEMAZO)

6. Devis d'assistance technique ONF 2014 :

Proposition du devis de l'ONF pour assistance technique d'exploitation bois d'œuvre et d'industrie pour une valeur de 950,00€ HT – Impacte pour partie le budget chaleur.

Adopté à l'unanimité 11 VOIX

7. Demande d'acquisition terrain communal :

M. Alain Manton demande la possibilité d'acquérir la parcelle de terrain mitoyenne à sa résidence.

Après délibération, le conseil municipal autorise Monsieur Alain Manton de cloturer le terrain côté route et à l'utiliser librement en attente d'un éventuel achat ultérieur. Coût d'acquisition (frais de géomètre et notaire) à évaluer par le demandeur. Les frais de géomètre et de notaire seront supportés par le demandeur. Cloture et entretien à la charge du demandeur. Le terrain reste communal.

Adopté à l'unanimité 11 VOIX

8. Subvention pour le 14 juillet :

Comme par tradition, participation de la commune aux frais de prestation DJ lors de la fête du 14 juillet à hauteur de 50% avec un maximum de 250,00€. Prestation 2014 organisée par l'Amicale des sapeurs pompiers. Participation de la commune à hauteur de 225,00€ pour 2014.

Adopté à l'unanimité 11 VOIX

9. Remboursement des frais de visite pour le contrôle de l'aptitude à la conduite automobile :

Visite obligatoire pour les employés communaux. Proposition de remboursement de la visite de M. Philippe BRICE du 11 septembre 2014 pour un montant de 33,00€

Adopté à l'unanimité 11 VOIX

10. Divers :

Proposition de demande de subvention à l'agence de l'eau et au conseil général de Haute-Saône pour dispositif de comptage eau sortie Corcelles. Possibilité de subvention de 60%.

Adopté à l'unanimité 11 VOIX

Contrat SOFAXIS/CNP : avenant N° 1. Suite à l'évolution de la sinistralité due aux absences pour raison de santé des personnels municipaux, demande de la société SOFAXIS/CNP de la hausse du taux de cotisation (avenant n°1). Passage du taux de 6,70% à 7,70% à partir de janvier 2015.

Adopté à l'unanimité 11 VOIX

Infos :

*Non exercice de préemption de la part de la Mairie sur parcelles 270 B 218, 219, 458 et 270 ZB 9 situées 7 bis rue de la fontaine à roue à GONVILLARS.

*Lecture du courrier de l'ONF sur évolution des ventes de bois et des montants de l'année 2014

*Proposition de La POSTE pour un passage à une APC à Saulnot (Agence Postale Communale). En cours d'analyse par le conseil municipal.

*Lecture du courrier de M. RONDOT suite à un problème rémanent d'évacuation des eaux pluviales dans l'égout communal. Situation connue et déjà traitée par la commune mais sans solution pérenne à ce jour. Dossier en cours d'investigation.

*Lecture du courrier de M. BURKHALTER, Conseiller Général à l'attention de M. KRATTINGER, Président du Conseil Général suite aux taux de subventions concernant les travaux d'assainissement de la commune de Saulnot.



Saulnot, le 30 septembre 2014. C. GAUSSIN, maire.